

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 juillet 2026

Systemes autonomes : un enjeu stratégique pour la défense nationale et la souveraineté européenne

À la veille du défilé du 14 juillet, qui mettra en lumière les capacités de défense françaises, l'Académie des technologies publie un rapport consacré aux systèmes autonomes, technologies qui transforment désormais les secteurs de la mobilité, de l'industrie, de l'agriculture, et s'imposent progressivement dans le domaine militaire. Alors que les États-Unis et la Chine accélèrent leurs investissements, l'Académie alerte sur le retard pris par la France et l'Europe et sur les risques qui en découlent pour leur souveraineté technologique à l'horizon 2035-2050. Elle appelle à une stratégie européenne ambitieuse fondée sur le renforcement des capacités industrielles et le développement des synergies entre les secteurs civil et militaire.

Des systèmes au cœur des transformations industrielles et numériques

Les systèmes autonomes, capables de percevoir leur environnement, de prendre des décisions et d'agir avec une intervention humaine limitée, constituent l'un des moteurs de la prochaine révolution industrielle. Fondés sur l'intelligence artificielle, des capteurs avancés, des capacités de calcul et des architectures logicielles sophistiquées, ils transforment déjà de nombreux secteurs d'activité.

Leurs applications concernent la mobilité (véhicules autonomes, drones, navires automatisés), l'industrie (robotique de production et de logistique), l'agriculture (robots de traite, robots agricoles, drones), mais également la défense, où ils renforcent les capacités de surveillance, de renseignement, de navigation ou d'appui aux opérations. Au-delà des gains attendus en matière de productivité, de sécurité et d'optimisation des ressources, ces technologies redessinent les équilibres industriels et technologiques mondiaux.

Une compétition mondiale qui s'accélère

Le rapport met en évidence une compétition internationale déséquilibrée. L'Europe investit environ 1,2 milliard de dollars par an, contre 35 milliards pour les États-Unis et environ 10 milliards pour la Chine. Cette dernière représente 47 % du marché mondial et produit 70 % des drones civils, avec un objectif de 10 000 robots humanoïdes par an d'ici 2027. Les États-Unis dominent quant à eux les modèles d'intelligence artificielle avancés, avec 61 modèles notables en 2024, contre 8 pour la France. Pour l'Académie des technologies, ces écarts d'investissement préparent les positions dominantes de demain et font peser un risque croissant de dépendance technologique pour la France et l'Europe.

Des enjeux stratégiques renforcés pour la défense et la sécurité nationale

Le rapport alerte sur le rôle croissant des systèmes autonomes dans les missions de surveillance, de reconnaissance, de navigation, de ciblage ou encore dans les opérations collaboratives entre systèmes terrestres, aériens et maritimes. Il souligne le caractère profondément « dual » des systèmes autonomes. Les mêmes briques technologiques - intelligence artificielle, capteurs, systèmes de perception, logiciels de planification ou de navigation - alimentent aussi bien des applications civiles que militaires. Cette interpénétration des usages favorise les transferts technologiques, mais renforce également les enjeux de contrôle, de dépendance et de sécurité.

Des orientations pour construire une stratégie européenne à l'horizon 2035-2050

À l'horizon 2035-2050, les systèmes autonomes devraient jouer un rôle déterminant dans la souveraineté technologique, la compétitivité industrielle et la sécurité des États. Face à l'accélération de la compétition mondiale, l'Académie des technologies appelle à une stratégie européenne ambitieuse fondée sur un renforcement des investissements, le développement des capacités industrielles, l'expérimentation en conditions réelles, le partage des données et une coopération accrue entre les acteurs publics, industriels et académiques.

Elle recommande de concentrer les efforts de recherche, d'innovation et d'industrialisation sur les briques technologiques stratégiques où l'Europe dispose d'atouts, notamment les architectures logicielles, l'intelligence artificielle, les capteurs, la fusion multi-capteurs et les capacités de calcul. Elle souligne également la nécessité de renforcer les synergies entre les secteurs civil et militaire afin d'accélérer les transferts technologiques et de consolider la base industrielle européenne.

L'Académie insiste enfin sur le rôle des politiques publiques dans la protection des actifs stratégiques, comme l'illustre le rachat de Bull par l'État, ainsi que sur l'importance de partenariats industriels capables d'accélérer l'innovation, à l'image de celui conclu entre Mistral AI et NVIDIA. Elle rappelle également la nécessité d'un cadre réglementaire européen équilibré : si le règlement européen sur l'intelligence artificielle vise à garantir la sécurité et l'acceptabilité des systèmes, il ne doit pas compromettre la capacité d'innovation face aux approches plus offensives des États-Unis et de la Chine.

[Le rapport complet est disponible ici.](#)

À propos de l'Académie des technologies

L'Académie des technologies promeut un développement technologique au service de l'Homme, de l'environnement et d'un bien-être durable pour un progrès raisonné, choisi et partagé. Elle rassemble 396 personnalités élues, reconnues dans divers domaines : professionnels de la technologie, scientifiques, industriels, chercheurs, spécialistes de l'économie, des sciences humaines et des sciences de l'éducation touchant aux technologies. Placée sous la protection du président de la République, elle émet des avis indépendants sur des grands choix technologiques et fournit des éléments de référence permettant d'éclairer le débat public.

Contact presse

Natacha Oliveira – natacha.oliveira@academie-technologies.fr – 07 88 57 02 70